



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

À une séance ordinaire du CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-LEBEL, tenue le lundi 9 février 2015 à 20h et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Normand Morin,

Et les conseillers suivants :
Monsieur Jean-Claude Cassista
Madame Cécile R. Gagnon
Monsieur Dany Lafontaine
Madame Lise Arsenault
Monsieur Jacques Ferland

Formant quorum sous la présidence du maire

Madame Nadia Allard, directrice générale est également présente

Est absents,

Monsieur Jean-Denis Vachon.

Son honneur le maire fait l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à laquelle le quorum est constaté.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mot d'ouverture du maire
4. Adoption du procès-verbal 19 janvier 2015
5. Adoption de la correspondance de janvier 2015
6. Adoption du bordereau de chèques #14-12 et liste des transferts budgétaires ainsi que le bordereau de chèques #15-01
7. Engagement des dépenses et autorisation de paiement
8. Congrès 2015 de la COMBEQ
9. Demande d'aide financière / Formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
10. Engagement de messieurs Félix Morin-Fortin et Frédéric St-Laurent à titre de pompiers à temps partiel
11. Avis de motion 2015-01 / Plan d'urbanisme
12. Avis de motion 2015-02 / Règlement de zonage
13. Avis de motion 2015-03 / Règlement de construction
14. Avis de motion 2015-04 / Règlement de lotissement
15. Avis de motion 2015-05 / Règlement de permis et certificats
16. Avis de motion 2015-06 / Règlement de dérogation mineure
17. Affaires nouvelles
18. Fermeture des affaires nouvelles
19. Période de questions
20. Levée de la séance



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

RÉS : 2015-02-26 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour présenté par la directrice générale :

En ajoutant les points

- a) 2^e édition de la journée de partage, d'échange et de réflexion : municipalité amie des enfants.
- b) Mise à jour des rapports « Installation de production et de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux usées – Parcs Langlois et Murray
- c) Appui à la municipalité de Godbout / Réfection du quai municipal
- d) Appel d'offres pour la fourniture de lumières au Del et de Photocellules
- e) Assemblée Publique de consultation / Projets de règlement d'urbanisme et Règlement de zonage / lotissement

En retirant le point 17a – 2^e édition de la journée de partage, d'échange et de réflexion : municipalité amie des enfants.

Et en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

MOT DU MAIRE

Le maire, monsieur Normand Morin, présente à la population son mot pour le mois de février 2015. Il est surtout question :

- Modifications aux baux du Parc Langlois ;
- Piste cyclable ;
- Travaux de désamiantage au 830 Granier ;
- Rapport du puits à la station de pompage du village ;
- Cuisine collective ;
- État de santé de monsieur Jean-Denis Vachon.

RÉS : 2015-02-27 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2015

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du 19 janvier 2015, tel que déposé par la directrice générale.

RÉS : 2015-02-28 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DE JANVIER 2015

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de la correspondance du mois de janvier 2015 telle que soumise par la directrice générale.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

RÉS : 2015-02-29 ADOPTION DU BORDEREAU DE CHÈQUES NUMÉRO 14-12, LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AINSI QUE LE BORDEREAU DE CHÈQUES NUMÉRO 15-01

CONSIDÉRANT QU'un certificat de disponibilité de fonds a été émis par la directrice générale relativement au bordereau de chèques numéro 14-12 totalisant **369 691,07 \$** incluant les déboursés du mois au montant de **249 544,85 \$** et les comptes à payer au montant **120 146,22 \$**;

CONSIDÉRANT la liste des transferts budgétaires pour le mois de décembre 2014.

CONSIDÉRANT QU'un certificat de disponibilité de fonds a été émis par la directrice générale relativement au bordereau de chèques numéro 15-01 totalisant **328 463,21 \$** incluant les déboursés du mois au montant de **261 447,69 \$** et les comptes à payer au montant **67 015,52 \$**;

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt du bordereau de chèques numéro 14-12 du mois de décembre 2014, la liste des transferts budgétaires pour le mois de décembre 2014 ainsi que le bordereau de chèques numéro 15-01 du mois de janvier 2015.

RÉS : 2015-02-30 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire l'engagement des dépenses suivantes :

	DESCRIPTION		MONTANT
John Deere Baie-Comeau	Lames de déneigement et de déglçage		3 010,44 \$
PG Solutions	Portable, replicateur de port, licence, programmation, configuration et installation	IMPO150-150128-YF1	2 259,26 \$

D'AUTORISER la directrice générale à faire le paiement pour les factures suivantes :



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

**RÉS : 2015-02-30 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET
AUTORISATION DE PAIEMENT (suite)**

	<i>DESCRIPTION</i>		MONTANT
Nadia Allard	Déplacements décembre 2014		49,04 \$
Josée Gagnon	Déplacements décembre 2014 et janvier 2015		149,33 \$
H2O Innovation	Location 21 janvier 2015 au 20 février 2015	75040	5 748,75 \$
Pétroles Paul Larouche	Diesel pour machineries	B91210	21 182,56 \$
LVM	Traitement des eaux usées, secteurs Murray et Langlois	900155122	6 898,50 \$
Kathleen Otis	Déplacements janvier 2015		33,43 \$
Lise Therrien	Déplacements 2014		102,90
Geneviève Tremblay	Déplacements janvier 2015		14,52 \$
Jean-Denis Vachon	Déplacement novembre 2014		126,96 \$
Ville de Baie-Comeau	Utilisation de la Cour municipale pour 2014	2014-001183	5 250,00 \$
Ville de Baie-Comeau	Contribution Cour municipale pour 2014	2014-001175	2312,15 \$

RÉS : 2015-02-31 CONGRÈS 2015 DE LA COMBEQ

CONSIDÉRANT QUE du 16 avril au 18 avril 2015, à La Malbaie, se tiendra le congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ);

CONSIDÉRANT la programmation soumise concernant ledit congrès;

CONSIDÉRANT QU'un estimé des coûts relatif à ce congrès a également été soumis.

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER madame Annie Métivier, inspectrice municipale et en bâtiment à assister au congrès de la COMBEQ qui se tiendra à La Malbaie du 16 au 18 avril 2015.

D'AUTORISER la directrice générale à engager les argents nécessaires, pour un maximum de 1 550 \$, pour les frais d'inscription, frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement relatifs audit congrès.



**RÉS : 2015-02-32 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / FORMATION
DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS
PARTIEL**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-Lebel désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-Lebel prévoit la formation de sept (7) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Manicouagan en conformité avec l'article 6 du Programme.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

DE présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Manicouagan.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

RÉS : 2015-02-33 ENGAGEMENT DE MESSIEURS FÉLIX MORIN-FORTIN ET FRÉDÉRIC ST-LAURENT À TITRE DE POMPIERS À TEMPS PARTIEL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux demandes d'embauche pour le service incendie de Pointe-Lebel, à savoir :

- Félix Morin-Fortin;
- Frédéric St-Laurent

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'analyse des curriculum vitae reçus.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal procède à l'engagement de messieurs Félix Morin-Fortin et Frédéric St-Laurent à titre de pompiers à temps partiel.

QUE la Municipalité de Pointe-Lebel s'engage à former, selon le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, messieurs Morin-Fortin et St-Laurent et ce, dès qu'une formation se tiendra dans la région.

AVIS DE MOTION 2015-01 / PLAN D'URBANISME

AVIS DE MOTION est donné par madame Lise Arsenault, conseillère municipale, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le Règlement numéro 460-2015 intitulé *Plan d'urbanisme de la municipalité de Pointe-Lebel*. Ce règlement remplace le Règlement actuellement en vigueur numéro 209-90 sur le plan d'urbanisme.

AVIS DE MOTION 2015-02 / REGLEMENT DE ZONAGE

AVIS DE MOTION est donné par Cécile R. Gagnon, conseillère municipale, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le Règlement numéro 461-2015 intitulé *Règlement de zonage de la municipalité de Pointe-Lebel*. Ce règlement remplace le Règlement actuellement en vigueur numéro 216-90 sur le règlement de zonage.



AVIS DE MOTION 2015-03 / RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Dany Lafontaine, conseiller municipal, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le Règlement numéro 462-2015 intitulé *Règlement de construction de la municipalité de Pointe-Lebel*. Ce règlement remplace le Règlement actuellement en vigueur numéro 218-90 sur le règlement de construction.

AVIS DE MOTION 2015-04 / RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Claude Cassista, conseiller municipal, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le Règlement numéro 463-2015 intitulé *Règlement de lotissement de la municipalité de Pointe-Lebel*. Ce règlement remplace le Règlement actuellement en vigueur numéro 217-90 sur le règlement de lotissement.

AVIS DE MOTION 2015-05 / RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Dany Lafontaine, conseiller municipal, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le Règlement numéro 464-2015 intitulé *Règlement de permis et certificats de la municipalité de Pointe-Lebel*. Ce règlement remplace le Règlement actuellement en vigueur numéro 214-90 sur le règlement de permis et certificats.

AVIS DE MOTION 2015-06 / RÈGLEMENT DE DÉROGATION MINEURE

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jacques Ferland, conseiller municipal, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le Règlement numéro 465-2015 intitulé *Règlement de dérogation mineure de la municipalité de Pointe-Lebel*. Ce règlement remplace le Règlement actuellement en vigueur numéro 176-87 sur le règlement de dérogation mineure.



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

RÉS : 2015-02-34 MISE À JOUR DES RAPPORTS « INSTALLATION DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES – PARCS LANGLOIS ET MURRAY »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Label a fait une demande de prix pour des services professionnelles en ingénierie visant à mettre à jour des rapports pour la municipalisation des installations de production et de distribution d'eau potable et d'évacuation des usées, des parcs Langlois et Murray;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'étant pas un appel d'offres formel pour l'octroi d'un contrat avec comité de sélection et critères d'évaluation et de pondération des offres puisque la Municipalité évaluait la dépense à moins de 25 000 \$, donc n'est pas obligée de retenir une, ou la plus basse des propositions;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'étude des propositions reçues;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe-conseil TDA s'engage à remettre ledit rapport dans un délai d'un mois après confirmation du mandat.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services du firme Groupe-conseil TDA afin de mettre à jour des rapports pour la municipalisation des installations de production et de distribution d'eau potable et d'évacuation des usées, des parcs Langlois et Murray, le tout tel qu'indiqué dans l'offre de services du 4 février 2015 et au montant de 21 097,91 \$, taxes incluses.

RÉS : 2015-02-35 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT / RÉFECTION DU QUAI MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Godbout est en démarche, auprès du gouvernement pour obtenir de l'aide financière pour la réfection de quai municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Godbout est la porte d'entrée sur la Côte-Nord, la réfection du quai de Godbout est devenue indispensable afin d'offrir aux croisiéristes, avec la venue F.-A Gauthier en 2015, une image accueillante, invitante et représentative du territoire,

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal appuie la Municipalité de Godbout dans ses démarches, auprès du gouvernement, afin d'obtenir de l'aide financière pour la réfection du quai municipal.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

RÉS : 2015-02-36 APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE LUMIÈRES AU DEL ET DE PHOTOCÉLULES

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a mis sur pied un programme (programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique) qui permet à la Municipalité de bénéficier d'une subvention importante pour l'achat de lumières au Del;

CONSIDÉRANT QUE ce programme prend fin le 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir sa subvention, la Municipalité doit fournir à Hydro-Québec un bon de commande démontrant l'achat des lumières au plus tard le 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire bénéficier de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la dépense afférente à ce contrat est de moins de 100 000 \$.

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

DE LANCER un appel d'offres sur invitation pour l'octroi d'un contrat de fourniture de lumières au Del et photocellules;

DE NOMMER, madame Nadia Allard, directrice générale à titre de responsable de cet appel d'offres;

RÉS : 2015-02-37 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION / PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME, ZONAGE, LOTISSEMENT, PERMIS ET CERTIFICATS, CONSTRUCTION ET DÉROGATION MINEURE AINSI QUE LE PLAN D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel procède, présentement, à une refonte de son plan d'urbanisme ainsi que les règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation doit être tenue.

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

DE fixer, au **12 mars 2015 à 18h**, et ce, au **255 Granier** (Centre Clément-Lavoie) l'assemblée publique de consultation sur les projets de règlements 460-2015 (Plan d'urbanisme), 461-2015 (Zonage), 462-2015 (Construction), 463-2015 (Lotissement), 464-2015 (Permis et certificats) et 465-2015 (Dérogation mineure).



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

RÉS : 2015-02-38 FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

DE fermer les affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les gens dans la salle à poser leurs questions.

Il est surtout question :

- L'installation de lumières au DEL.
- Messages Summum.
- Augmentation des tarifs des loisirs à la Ville de Baie-Comeau.
- Piste cyclable.

RÉS : 2015-02-39 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont dûment été traités.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE séance soit et est levée à 21h09 heure.

Normand Morin,
Maire

Nadia Allard,
Directrice générale